Le journal
DE SAINT-DENIS-LÈS-BOURG

NOUVELLE ÉQUIPE : CONTINUITÉ & PROJETS D'AVENIR

Numéro **#129**
Juin **2026**

Commune-de-Saint-Denis-lès-Bourg

SOMMAIRE

04

EN BREF

06

DOSSIER
Budget et finances

09

PLAN LOCAL D'URBANISME

10

CULTURE & VIE LOCALE

11

ENFANCE JEUNESSE

12

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

14

DOSSIER : ÉCOLE DES VAVRES

16

TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

17

CADRE DE VIE

18

RETOUR EN IMAGES

23

MÉDIATHÈQUE

24

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Le journal

Journal d'information municipal édité par la Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg, consultable sur le site de la commune
www.stdenislesbourg.fr

St Denis lès Bourg
Villes et Villages Fleuris

Directrice de la publication : Isabelle Messina

Rédaction & Mise en page : Expression, par Paroles de Plume - Gwenaëlle Le Goff Viard

Impression : Imprimerie Comimpress – Tirage : 3 000 ex.

Crédits photographiques : mairie de Saint-Denis-lès-Bourg, associations, photos libres de droits Adobe Stock, Freepik

IMPRIM'VERT®
Ce bulletin est imprimé sur du papier recyclé certifié 100% PEFC
Papier issu de forêts gérées durablement

ÉDITORIAL

Travailler dans la continuité permet de s'appuyer sur ce qui a été construit

Les élections de mars dernier ont renouvelé la moitié de notre conseil municipal qui, depuis, prend progressivement ses marques. Cette nouvelle équipe apporte son lot de nouvelles têtes, de nouvelles énergies, de nouveaux regards sur notre commune. Pourtant, si les visages se renouvellent en partie, l'essentiel demeure : la poursuite d'un projet lancé de longue date au service de la commune pour répondre à bon nombre de vos besoins, une équipe unie autour de valeurs partagées, une volonté de travailler à votre contact et de vous associer dans les projets communaux. Travailler dans la continuité permet de s'appuyer sur ce qui a été construit, d'en préserver les acquis, tout en sachant renouveler les méthodes et ouvrir de nouveaux horizons. Le vote du budget en mars dernier en est un exemple : il confirme le fil d'une gestion rigoureuse, d'une fiscalité stable depuis maintenant douze ans malgré des dotations nationales toujours en baisse et une augmentation des prélèvements obligatoires. Il nous permettra, cette année encore, d'investir dans la modernisation de nos équipements tout en soutenant l'activité de nos entreprises locales.

Ainsi, le chantier de rénovation de l'école des Vavres, préparé de longue date, va démarrer cet été : c'est l'un des projets prioritaires de ce mandat, une réponse concrète aux besoins de nos familles, à la promesse d'un cadre d'apprentissage de qualité pour nos enfants et la poursuite d'économies d'énergie. Il en est de même avec l'extension du réseau de chaleur qui permettra de relier le collège et le gymnase à la chaufferie bois dès cet hiver. Enfin, le nouveau PLU, approuvé en mars, donne à la commune un cadre d'urbanisme équilibré, conforme aux exigences environnementales de la loi ZAN, tout en dessinant les contours d'une croissance maîtrisée pour les 15 à 20 prochaines années.

À la présentation de ces projets structurants, vous trouverez dans ces pages de nombreuses informations sur la vie locale toujours aussi animée : bravo aux sportives du collège Yvon Morandat qui brillent aux championnats de France, aux jeunes des CME et CMJ qui nettoient et fleurissent leur territoire et à l'ensemble des bénévoles qui font vivre chaque événement. Rendez-vous est pris pour les manifestations estivales qui arrivent à grands pas.

Bonne lecture, et bel été à toutes et tous.

GUILLAUME FAUVET, MAIRE

À la suite de Lydie Chaudet, je prends aujourd'hui le relais en tant qu'adjointe au maire déléguée à la communication.

Avec la commission communication, nous continuerons à informer les habitants et à mettre en valeur la vie de notre commune, ses projets, ses événements et ses initiatives.

À travers ce bulletin et d'autres médias, nous souhaitons renforcer le lien avec les habitants, favoriser le partage d'informations utiles au quotidien et promouvoir les actions menées par la municipalité, les associations et l'ensemble des acteurs qui font vivre Saint-Denis-lès-Bourg.

Nous espérons ainsi proposer une information de proximité, claire et vivante, permettant à chacun de participer pleinement à la vie locale.

ISABELLE MESSINA, ADJOINTE COMMUNICATION ET IMPLICATION CITOYENNE

EN BREF

▶ 20 ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES

Martine Michel quitte ses fonctions à l'issue de l'assemblée générale de l'Amicale des Donneurs de Sang du 10 avril

Après 20 années de présidence et deux années auparavant comme membre du bureau, Martine Michel a quitté ses fonctions à l'issue de l'assemblée générale de l'Amicale des Donneurs de Sang, le 10 avril dernier.

Très investie dans la promotion du don du sang, elle a marqué l'association par sa présence fidèle lors des collectes, son engagement auprès des donneurs et ses nombreuses actions de sensibilisation, notamment par la distribution de tracts avant chaque collecte. Un engagement bénévole important, qu'elle estime à près de 300 heures par an.

À cette occasion, Michel Tirand, président de l'Union Départementale, lui a remis un diplôme et une médaille de reconnaissance de la Fédération française pour le don de sang bénévole, en hommage à son implication au service de cette cause.

> ZOOM <

▶ CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX HABITANTS

Vous êtes installé à Saint-Denis-lès-Bourg depuis avril 2025 ? La commune vous invite à la cérémonie des nouveaux habitants, **samedi 3 octobre 2026 à 11 h** au Centre socioculturel Pôle Pyramide.

Venez faire connaissance et découvrir votre ville !

Inscription sur mairie@stdenislesbourg.fr ou au 04 74 24 24 64.

▶ ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux arrivants sont invités à se faire connaître en mairie. Des informations pratiques sur la commune ainsi que les dates des prochaines rencontres leur seront remises afin de faciliter leur installation.

▶ DÉMÉNAGEMENT AU SEIN DE LA COMMUNE

Les habitants qui changent d'adresse tout en restant sur la commune sont également invités à signaler leur déménagement en mairie. Cette démarche permet la mise à jour de leurs informations administratives.

▶ CONTACT MAIRIE

Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg
Place de la mairie
01000 Saint-Denis-lès-Bourg
04 74 24 24 64 – mairie@stdenislesbourg.fr

Suivez-nous sur :
Commune-de-Saint-Denis-lès-Bourg

Retrouvez-nous sur :
www.saintdenislesbourg.fr

Rejoignez-nous sur :
CityAll *(Appli Google Play ou Apple Store)*

▶ LES INFOS NUMÉRIQUES

Coffre-fort numérique

Pour faciliter vos démarches administratives en ligne, un nouvel outil peut être mis à votre disposition : le coffre-fort numérique.
Destiné en priorité aux personnes les plus éloignées du numérique, il permet de stocker de manière confidentielle et sécurisée vos documents personnels liés à vos démarches administratives.
Les professionnels qui vous accompagnent peuvent également y accéder, avec votre accord préalable, afin de faciliter le suivi de vos dossiers.
Pour plus de renseignements ou pour bénéficier de ce service, vous pouvez contacter Joan, conseiller numérique, au Centre social Pôle Pyramide.

Besoin d'accompagnement dans vos démarches administratives en ligne ?

Suite à la dématérialisation de nombreux services du quotidien, la commune propose une permanence d'aide pour les personnes peu à l'aise avec les outils numériques. Adressez-vous à Joan, conseiller numérique, au Centre social Pôle Pyramide, les mardis matin de 9 h à 12 h, **sans rendez-vous**.

Accompagnement possible pour vos démarches : carte d'identité, passeport, CAF, Ameli, titre de séjour, logement social, Illico Solidaire, etc.

Plus de renseignements au 04 74 22 42 65

▶ RÉUNION PUBLIQUE

Travaux de voirie : des ajustements prévus après concertation avec les habitants

Lors de la réunion publique du 30 avril, les élus et les services techniques ont présenté le projet de réfection des rues de l'Ancien Stade, Dr Schweitzer, des Merisiers, Clément Ader et des Grillons. Les riverains ont exprimé leurs inquiétudes concernant la vitesse, la sécurité des piétons et cyclistes, ainsi que le manque de stationnement. La reprise de la chaussée, dégradée depuis les travaux de 2025, est confirmée avec rabotage et nouveau profil de voirie. Les remarques des habitants ont été intégrées et le projet ajusté a été présenté le 28 mai lors d'une seconde réunion publique.

▶ ENSEMBLE CONTRE LES NUISIBLES

Le moustique tigre ne se reproduit que grâce à de petites quantités d'eau stagnante. Pour limiter sa prolifération, il est essentiel de vider coupelles, arrosoirs, pneus, jouets ou récupérateurs d'eau, de nettoyer les gouttières et de bâcher tout éventuel récupérateur d'eau.

Le frelon asiatique représente un enjeu agro-écologique, environnemental et sociétal majeur. Il menace les abeilles, la biodiversité et peut poser des problèmes de sécurité. Tout nid doit être signalé sur le portail frelonsasiatiques.fr pour destruction rapide par le GDS de l'Ain.

**GDS01 : Groupement de Défense Sanitaire Ain*

▶ TOUR DE L'AIN

Passage le 28 juillet après-midi du Tour de l'Ain à Saint-Denis-lès-Bourg. Restez informés sur notre site internet ou nos réseaux sociaux (voir flyer encarté dans ce bulletin).

DOSSIER

BUDGET 2026

▶ CAP MAINTENU DANS UN CONTEXTE QUI SE SERRE

Saint-Denis-lès-Bourg vote un budget 2026 ambitieux et rigoureux, porté par une santé financière solide et une capacité d'investissement de 4,5 millions d'euros. La commune démarre un chantier structurant (la rénovation de l'école des Vavres) tout en préservant les services publics et en maintenant le gel de la fiscalité pour la douzième année consécutive.

Un contexte national toujours contraint

Le cadre dans lequel a été élaboré ce budget 2026 n'a pas fondamentalement changé par rapport aux années précédentes, si ce n'est que les tensions se sont accentuées. La croissance nationale est estimée à +0,9 %, l'inflation poursuit sa décrue (entre 1,3 % et 1,7 % prévus), mais les finances publiques restent sous forte pression.

L'État a voté son budget avec retard, en février 2026, et les collectivités locales en supportent une partie du coût.

Concrètement, **pour Saint-Denis-lès-Bourg** comme pour de nombreuses communes, **les contraintes viennent de plusieurs côtés** : gel de la Dotation Globale de Fonctionnement, réduction des subventions d'investissement, hausse des cotisations employeurs à la caisse de retraite des fonctionnaires (+4 % encore en 2026), et ralentissement de l'activité immobilière qui freine la progression de l'assiette fiscale.

« *On n'a aucune visibilité sur les efforts qui vont nous être demandés à moyen terme*, résume Guillaume Fauvet. ***Mais tant qu'on peut ne pas augmenter les impôts, on le fait.*** »

La commune subit également l'impact indirect des difficultés financières de ses partenaires (Département, Grand Bourg Agglomération) qui sont des financeurs essentiels de ses investissements.

Un bilan 2025 solide malgré les tensions

Avant de regarder 2026, le bilan de l'exercice précédent mérite d'être posé. **En 2025, Saint-Denis-lès-Bourg a dégagé un excédent de fonctionnement de 1,41 million d'euros**, inscrivant ainsi **une cinquième année consécutive d'épargne supérieure au million d'euros**.

Un résultat d'autant plus remarquable que les dépenses de fonctionnement ont progressé de 6 % (sous l'effet notamment de la hausse de la masse salariale (+10 %) et des charges sociales), quand les recettes n'ont crû que de 5 %. Ce phénomène dit « effet ciseau » se confirme donc, même si **la commune reste bien au-dessus de la moyenne nationale** : elle épargne 26 euros pour 100 euros de recettes, contre 17 euros en moyenne pour les communes comparables.

Côté investissement, 2025 a été une année de **solde des grands chantiers lancés les années précédentes** : rénovation de la salle des fêtes (avec 2,1 millions de subventions obtenues), aménagement du centre-village, réfection de voiries de quartiers. **Ces travaux conséquents ont généré des recettes supplémentaires en 2026** : reversement de TVA via le FCTVA (492 000 euros) et solde de subventions. La commune aborde donc 2026 avec une capacité d'investissement significative.

Le budget 2026 : un fonctionnement maîtrisé

BUDGET GÉNÉRAL

- Recettes réelles de fonctionnement : 5 335 311 €
- Dépenses réelles de fonctionnement : 4 412 999 €
- Taux des impôts communaux : 0 % d'augmentation (bloqués depuis 2015)

Le budget de fonctionnement 2026 s'établit à 4,4 millions d'euros en dépenses, pour 5,3 millions d'euros en recettes. L'excédent prévisionnel de fonctionnement atteint 922 000 euros, qui vient alimenter directement le budget d'investissement.

PRINCIPAUX POSTES DE FONCTIONNEMENT

- Masse salariale (services à la population) : 2 035 000 € (46 %)
- Soutien à la vie associative, enfance et culture : 533 000 € (12 %)
- Dépenses de fluides et d'énergie : 271 500 € (6 %)
- Subvention d'action sociale (CCAS) : 65 000 €

La masse salariale reste le premier poste de dépenses (46 %), reflet d'une commune qui a dû adapter ses services à une population en croissance régulière : 6 223 habitants aujourd'hui, avec une perspective de 7 000 à l'horizon 2035.

« *On a tellement serré ces dix dernières années qu'on n'a plus de mou*, concède le maire. *Mais revaloriser les agents, c'est normal.* »

> *« Une santé financière solide malgré les contraintes*

Les autres dépenses de fonctionnement : énergie (6 %), maintenance et prestations (10 %), subventions aux associations (12 %) sont tenues rigoureusement. La commune maintient son soutien à la vie locale : crèche Bout'Chou, Pôle Pyramide, CCAS, associations culturelles et sportives.

Du côté des recettes, la fiscalité directe représente 61 % des ressources. La commune ne touche pas aux taux d'imposition : inchangés depuis 2015, ils sont cette année encore gelés. C'est la revalorisation forfaitaire des bases par l'État (+0,8 % en 2026, contre +1,7 % en 2025) qui génère mécaniquement une légère augmentation du produit fiscal, sans décision de la municipalité. Une démarche assumée : « *Augmenter les impôts ne règle pas structurellement le problème. On préfère chercher d'autres marges.* »

Vigilance et cap pour l'avenir

La situation de Saint-Denis-lès-Bourg reste globalement saine, mais les marges se réduisent. L'épargne brute devrait encore baisser légèrement en 2026 sous l'effet du chantier de l'école, des charges imposées et de recettes qui progressent moins vite que les dépenses.

« ***On arrive à maintenir l'épargne autour d'un million d'euros. C'est un bon résultat***, tempère le maire. *Mais chaque année, c'est un exercice de haute voltige.* »

Les défis du moyen terme sont identifiés : un contexte immobilier qui se contracte (moins de permis de construire, donc moins de recettes fiscales nouvelles), des subventions d'investissement en baisse tendancielle, et des prix des travaux publics qui ont bondi de 50 % en quatre ans.

La question de l'après-2027, avec la perspective d'une nouvelle équipe municipale, se posera avec acuité.

Pour l'heure, la commune choisit la prudence et la hiérarchisation. Elle entretient son patrimoine, sécurise ses voiries, investit dans la transition énergétique et déploie son projet d'école, tout en préservant les services à la population. **Sans augmenter les impôts**. Un équilibre de plus en plus difficile à tenir, mais encore tenu.

4,5 millions d'euros pour investir

La capacité d'investissement pour 2026 atteint 4,5 millions d'euros, alimentée par l'excédent de fonctionnement reporté (1,1 million d'euros), des subventions importantes (1,2 million d'euros) et le FCTVA (492 000 euros). Les dépenses réelles d'investissement se structurent autour de cinq axes.

La voirie et les aménagements : 951 000 €

- La sécurisation de l'avenue de Trévoux (300 000 €, feu tricolore intelligent et modes doux)
- Le solde de la rue Clostermann (127 500 €)
- L'aménagement du carrefour du Moulin-Neuf en lien avec le Département (90 000 €)
- Le parking Bobinage Industriel (100 000 €)
- Les réfections de voiries de quartier (150 000 €)

Extension du réseau vert de la Régie de l'Énergie : 363 000 €

La transition énergétique et la nature en ville : 447 000 €

- Sobriété énergétique du gymnase (304 000 €, dont une chaufferie modernisée à 260 000 €)
- Plantations et nature en ville (48 000 €)
- Transition de la cantine (29 000 €)
- Réserve d'eau au stade (23 000 €)

Les espaces publics : 174 000 €

- Éclairage public (76 000 €)
- Cimetière (48 000 €)
- Mobilier urbain et Pré Joli (50 000 €)

Les équipements et bâtiments : 611 500 €

- Travaux dans les bâtiments communaux (210 000 € : sol de la crèche, city, accès gymnase, toiture de l'école du Village)
- Matériel divers (138 000 €)
- Véhicules (53 000 €) et informatique

L'école des Vavres constitue le projet phare de ce budget, avec un engagement de 650 000 euros en 2026

Ce chantier de rénovation et de modernisation thermique, dont le coût global avoisine 2,5 millions d'euros, démarrera dans l'année. Il s'étalera sur 2026 et 2027, et s'inscrit dans une démarche de financement ambitieuse : 48 % du coût couvert par des subventions du Département (173 000 €), de Grand Bourg Agglomération (450 000 €), de l'État (400 000 €) et d'autres dispositifs.

« C'est la priorité des priorités. Pour les enfants, pour le confort, et pour la transition énergétique », affirme Guillaume Fauvet.

Pendant les travaux, la location de bungalows représentera 65 000 € en 2026 et 120 000 € en 2027, un coût assumé, intégré dans la trajectoire budgétaire.

BUDGET 2026

BUDGET GÉNÉRAL SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES

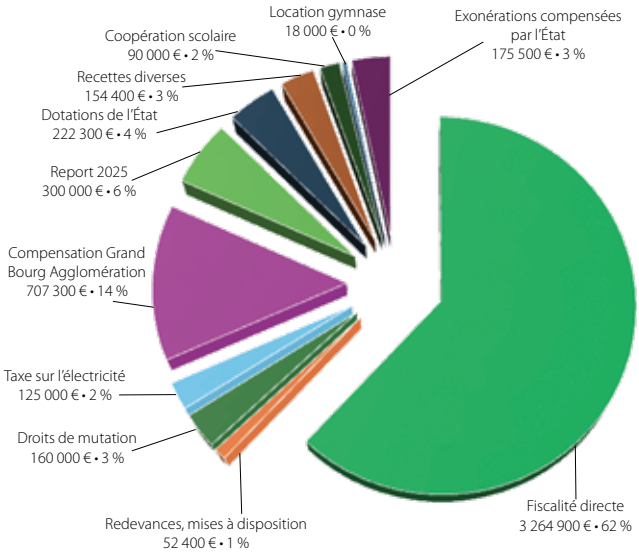

DÉPENSES

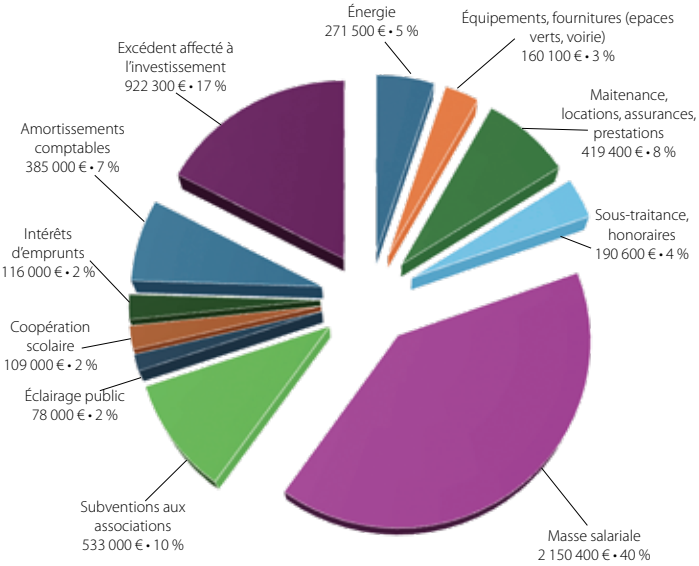

BUDGET GÉNÉRAL SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES

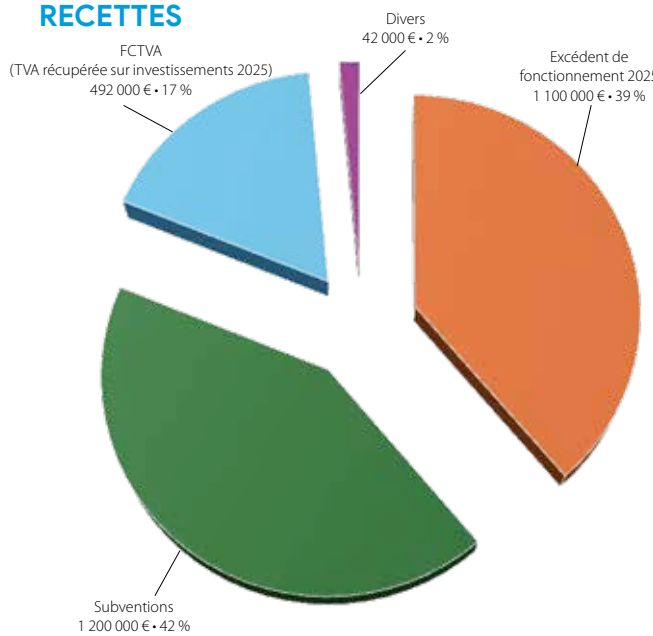

DÉPENSES

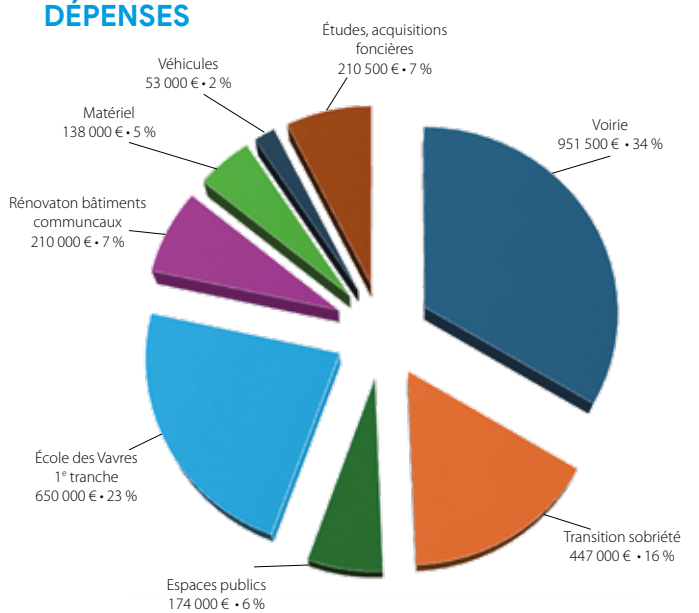

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez l'ensemble des informations relatives au budget sur : www.stdenislesbourg.fr

URBANISME & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

▶ PLU

SAINT-DENIS-LÈS-BOURG DESSINE SON AVENIR

Après plus de deux années de travail, de concertation et d'enquête publique, le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) a été approuvé. Un document structurant qui fixe les règles d'aménagement pour les années à venir.

Un document désormais opposable

Le conseil municipal a approuvé le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) le 11 mars 2026, à l'issue d'une procédure engagée depuis plus de deux ans. Ce document devient désormais la référence pour toutes les demandes d'urbanisme sur la commune : constructions, extensions, aménagements ou projets économiques.

Avant cette validation, le projet a fait l'objet de trois réunions publiques et d'une enquête publique ayant mobilisé de nombreux habitants. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable après avoir étudié les observations d'une quarantaine de personnes. Plusieurs remarques formulées par des habitants et les personnes publiques associées ont été intégrées au document final.

Ce nouveau cadre d'urbanisme adapte notamment les règles de constructions, les formes urbaines et architecturales et renforcent les obligations environnementales (économie d'énergie, désimperméabilisation des sols, développement des modes doux, ombrage des parkings et des espaces publics, etc.).

Concilier développement et sobriété

Le nouveau PLU répond également aux obligations de sobriété foncière imposées par la loi ZAN (Zéro artificialisation nette), tout en accompagnant le développement de la commune. Saint-Denis-lès-Bourg a ainsi déclassé près de 40 hectares auparavant constructibles afin de préserver des espaces agricoles et naturels. Il reste aujourd'hui environ 25 hectares constructibles, répartis entre habitat et développement économique.

La commune prévoit la création de 500 à 600 logements dans les 15 à 20 prochaines années, soit une moyenne de 40 logements par an, comparable au rythme actuel. Au moins 40 % de ces futurs logements devront être réalisés dans l'enveloppe urbaine existante, par densification ou reconstruction.

En fixant des objectifs de mixité avec 25 % de logements locatifs, 25 % de logements accessibles ou aidés et 50 % de logements libres, le PLU doit permettre une offre diversifiée de logements favorisant l'accès au logement pour le plus grand nombre.

L'enjeu est désormais de mettre en œuvre ce document, secteur par secteur, en travaillant avec les habitants et les opérateurs pour accompagner l'évolution de la commune.

CHIFFRES CLÉS

- Occupation du sol : 29 % de zones urbaines, 71 % de zones agricoles et naturelles
- Logements prévus : 500 à 600
- Horizon du PLU : 15 à 20 ans
- Rythme moyen : 40 logements par an
- Renouvellement urbain minimum : 40 %
- Diversité des logements : 25 % de locatif et 25 % de logements abordables
- Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) : 14 secteurs de projets identifiés
- Mobilité douce : 23 emplacements réservés à la création de cheminement

Le PLU est consultable sur le site internet de la commune (lien sur la page d'accueil) ainsi que sur le Géoportail de l'urbanisme (www.geoportail-urbanisme.gouv.fr).

CULTURE & VIE LOCALE

▶LE RIRE COMME FIL ROUGE CULTUREL

La programmation culturelle, portée par la commune, s'inscrit sur les années 2026 et 2027 autour d'un thème fédérateur : « Le rire ». L'objectif est de faire sortir la culture de la médiathèque et de créer des liens entre les différents acteurs de la commune : écoles, crèche, associations ou encore structures culturelles.

Depuis le mois de mars, des rendez-vous sont proposés autour de cette thématique, en lien avec la responsable du pôle culturel et de la médiathèque.

Le premier spectacle familial « 440 là ! », de la Compagnie Menu Fretin, s'est tenu le 17 juin au Pré joli.

Au programme :

- Septembre : une exposition autour du rire à travers des tableaux, des photos et des sculptures
- 25 septembre – 19 h : séance de yoga du rire pour adultes et adolescents (dès 14 ans)
- 7 novembre : yoga du rire – séance enfants (9 h 30) et séance parents/enfants (11 h 30)
- 20 novembre – 14 h : « Monsieur et Madame Carton », un spectacle de la Carton Compagnie destiné aux séniors, à la salle des fêtes
- 11 décembre : « La boîte à gants », un spectacle à destination des plus jeunes, par la Toute Petite Compagnie

▶PROJET SOCIAL DE PÔLE PYRAMIDE

Pôle Pyramide a validé son nouveau projet social pour la période 2026-2030. Ce document, indispensable au renouvellement de l'agrément du centre social, fixe les grandes orientations qui guideront les actions menées auprès des habitants durant les cinq prochaines années.

Ce projet s'appuie sur un important travail de concertation : bilan du précédent projet, questionnaires auprès des adhérents, familles et partenaires, mais aussi démarches « d'aller-vers » lors d'événements, sorties d'école et rendez-vous associatifs. L'objectif : mieux identifier les besoins du territoire et adapter les actions du centre social aux réalités locales.

Quatre axes prioritaires ont été définis :

- **Favoriser le vivre ensemble**, en encourageant les rencontres, la convivialité et la mixité entre habitants
- **Soutenir la parentalité et la coéducation**, en accompagnant les familles face aux nouveaux enjeux éducatifs
- **Développer la solidarité et l'inclusion**, notamment en luttant contre l'isolement et les inégalités
- **Promouvoir l'engagement citoyen**, particulièrement auprès des jeunes, en favorisant les initiatives et la participation à la vie locale.

Concrètement, Pôle Pyramide prévoit de développer des cafés habitants et cafés des parents, des animations intergénérationnelles, des actions d'inclusion numérique, des projets jeunesse ou encore des dispositifs de soutien aux personnes isolées.

Mis en œuvre depuis le 1er janvier 2026, ce projet se veut évolutif afin de continuer à répondre aux besoins des habitants et aux évolutions du territoire.

ENFANCE JEUNESSE

▶ DU CÔTÉ DES CME & CMJ

Graines de l'Ain

Les enfants ont été récompensés lors de la remise des prix du concours Graines de l'Ain pour leur formidable engagement. Grâce à leur créativité et leur implication, **ils ont conçu de superbes projets en faveur de la biodiversité** : abris à crapauds, refuges pour hérissons et nichoirs pour chauves-souris, tous salués par le jury.

Nettoyage de printemps

Le nettoyage de printemps a mobilisé les jeunes des CME & CMJ lors d'une belle action citoyenne. **Plus de 70 kg de déchets ont été collectés**.
Un grand merci à tous les enfants, parents et élus pour leur participation active et leur engagement en faveur de l'environnement.

▶ DU CÔTÉ DU COLLÈGE

Les sportives du collège Yvon Morandat ont brillé et ont décroché leur ticket pour les championnats de France, en gymnastique acrobatique et en basket.
Bravo aux sportives et aux encadrants !

En gymnastique acrobatique, la section sportive obtient une superbe deuxième place en catégorie « Établissement », confirmant une régularité impressionnante avec trois podiums en trois ans.

Après des qualifications de haut niveau face à des adversaires évoluant en club fédéral et bénéficiant de volumes d'entraînement supérieurs, l'équipe Excellence de la professeure N. Spay arrache une très belle 5e place.

En basket, après une brillante qualification, la marche vers le titre était trop haute. Mais quel beau parcours ! Les joueuses du professeur encadrant J. Ober décrochent une très belle 4e place aux Championnats de France UNSS face à des équipes aux effectifs plus nombreux et plus aguerris. Avec leur jeune coach Hugo, qui a validé son niveau national en terminant major de la compétition, et Axel, leur arbitre, qui a confirmé ses belles dispositions dans cet exercice exigeant, l'équipe du collège peut sortir fière et satisfaite de cette expérience inoubliable.

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Aménager durablement la commune en conciliant projets, mobilité et biodiversité.
Bruno MIRALLES, François BIRRAUX, Thierry BACHELET, Philippe GAUDIN, Thierry COUTURIER, Pascaline RODET, Marion DRUET
Absents sur la photo : Antoine BOZONNET, Joseph DESVIGNES, Emmanuel DELEPINE et Pierre USEO

AMÉNAGEMENT DURABLE

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Agir pour le bien-être des habitants, individuellement et collectivement.
Lydie CHAUDET, Rita MONTEIRO, Isabelle VIGNAGA, Patricia TRICHOT, Francis SCHWINTNER, Audrey GUIOT, Murielle SEVOZ
Absentes sur la photo : Céline ROUSSEL et Sonia CORTEL

Solidarité

HABITAT ET URBANISME

Planifier l'aménagement du territoire dans le respect du cadre de vie.
Guillaume FAUVET, Pierre USEO, Isabelle VIGNAGA, Pascaline RODET, Céline ROUSSEL, Lydia LEAO, Jean-Philippe MINIER, Thierry BACHELET, Thierry COUTURIER, Philippe GAUDIN, Francis SCHWINTNER et Bruno MIRALLES

Transition

Assurer une gestion responsable au service des habitants et du territoire.
François BIRRAUX, Guillaume FAUVET, Thierry BACHELET, Lydie CHAUDET, Lydia LEAO, Isabelle MESSINA, Bruno MIRALLES, Rita MONTEIRO, Pascaline RODET et Emmanuel DELEPINE

Participation

FINANCES

ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Favoriser l'épanouissement et la réussite des enfants et des jeunes.
Lydia LEAO, Murielle SEVOZ, Olivier LAGARDE, Jean-Luc BERNARD, Joseph DESVIGNES et Evelyne DOUVRE
Absents sur la photo : Frédéric MARCILLAC et Lydie CHAUDET

COMMUNICATION ET IMPLICATION CITOYENNE

Développer une communication claire, accessible et proche des habitants.
Isabelle MESSINA, Audrey GUIOT, Olivier LAGARDE, Jean-Philippe MINIER, Mélanie DAHOUI, Marion DRUET, Patricia TRICHOT
Absente sur la photo : Sonia CORTEL

Proximité

RESSOURCES HUMAINES

Accompagner les agents pour garantir un service public durable et performant.
Rita MONTEIRO, Lydie CHAUDET, Marion DRUET
Absents sur la photo : Lydia LEAO, Olivier LAGARDE et Céline ROUSSEL

Biodiversité

CULTURE, VIE LOCALE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Faire vivre la commune à travers la culture, le sport et les associations.
Thierry BACHELET, Mélanie DAHOUI, Antoine BOZONNET, Isabelle MESSINA, Thierry COUTURIER et Bruno MIRALLES

Cohésion

DOSSIER

ÉCOLE DES VAVRES

Visuels : ©Archibulle

Le projet de rénovation et d'extension de l'école des Vavres entre dans sa phase concrète avec le lancement des travaux dès l'été 2026. Modernisation des locaux, amélioration énergétique, création d'une cantine et réorganisation temporaire de l'école : ce chantier majeur accompagnera la vie de la commune durant les prochains mois.

▶ UNE ÉCOLE MODERNISÉE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'AUJOURD'HUI

Le projet de rénovation et d'extension de l'école des Vavres franchit une étape décisive avec le démarrage des travaux prévu dès juillet 2026, à l'issue de l'année scolaire. Cette opération ambitieuse vise à moderniser un équipement central pour les familles dionysiennes, tout en améliorant le confort des élèves et les conditions de travail des équipes éducatives.

Après un appel à projets ayant mobilisé 27 candidatures, trois équipes ont été retenues pour présenter leur vision. La commune a finalement choisi l'agence Archibulle, de Bourg-en-Bresse, pour concevoir le futur établissement, accompagnée par l'Agence d'ingénierie de l'Ain pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le chantier prévoit notamment des extensions de bâtiments, une amélioration de l'isolation thermique et acoustique, ainsi que la création d'une cantine. L'objectif est de proposer des locaux plus fonctionnels, adaptés aux usages actuels et aux enjeux énergétiques.

Les travaux débuteront dès le 6 juillet avec le tirage des réseaux nécessaires à l'installation des bâtiments modulaires : électricité, eau, eaux usées et fibre. Durant cette période, les ATSEM prépareront le déménagement des classes, avant l'intervention des services techniques. À la rentrée de septembre 2026, quatre classes seront installées dans des modulaires, dûment équipés, implantés rue des Vavres, tandis que deux autres resteront dans le bâtiment A. L'accès à l'école se fera exclusivement par la rue des Vavres, l'entrée actuelle étant réservée au chantier.

Le projet, estimé à 2,4 millions d'euros HT, devrait s'étendre sur environ 18 mois, sous réserve des conditions météorologiques.

UN CHANTIER ORGANISÉ EN PLUSIEURS PHASES

La seconde phase démarrera pendant les vacances de Noël avec le désamiantage du bâtiment A. Les extensions des locaux suivront entre janvier et février 2027, avant la poursuite des aménagements intérieurs et des finitions jusqu'au printemps.

La fin du chantier est prévue pour le dernier semestre 2027. À terme, les élèves bénéficieront d'une école rénovée, agrandie et mieux adaptée aux enjeux énergétiques et au confort quotidien.

Le chantier de l'école des Vavres a été pensé afin d'assurer la continuité scolaire tout au long des travaux. Une étroite concertation a été menée avec les enseignants et les ATSEM afin d'adapter l'organisation aux besoins des élèves et des équipes.

Après l'installation des modulaires durant l'été 2026, le désamiantage du bâtiment B interviendra en août. Une première phase de travaux se déroulera ensuite de fin août à mi-novembre 2026 avec les menuiseries extérieures et le second œuvre.

SUBVENTIONS

Pour la réalisation de ce projet d'envergure, des subventions ont d'ores et déjà été accordées.

Ici, le Département fait grandir votre territoire — AIN 01 le Département

Subvention de 173 300 € au titre du Pacte de territoire

ACTEE — Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

Subventions ACTEE + d'un montant total de 103 613 €

D'autres cofinancements ont été ou vont être sollicités auprès de l'État, de la Région et de Grand Bourg Agglomération.

TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

▶LE COLLÈGE ET LE GYMNASE BIENTÔT RACCORDÉS À LA CHAUFFERIE BOIS

Des travaux importants débuteront au début de l'été pour raccorder le collège et le gymnase au réseau de chaleur alimenté par la chaufferie bois de la commune. Actuellement chauffés au gaz de ville, les deux bâtiments bénéficieront d'une solution plus durable répondant aux objectifs de transition énergétique.
Le gymnase fera l'objet d'une transformation complète de son installation de chauffage et d'eau chaude sanitaire, ce qui le rendra inutilisable durant les travaux de l'été. Le collège sera également adapté, avec un financement assuré par le Département.
Le coût du raccordement est estimé à environ 400 000 € TTC, auxquels s'ajoutent 260 000 € TTC pour les modifications du gymnase. Ces travaux bénéficient du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

▶TRAVAUX D'ÉLAGAGE À PROXIMITÉ DES LIGNES HAUTE TENSION

Des travaux d'entretien de la végétation sont réalisés sur la commune de Saint-Denis-lès-Bourg depuis le 17 mars et ce, jusqu'au 31 décembre 2026, à proximité des lignes haute tension CADALLES-VIRIAT, SERVAS-VIRIAT et FLEYRIAT-VIRIAT. Ces opérations, menées par l'entreprise GME Jerifo Bovet Balufin pour le compte de RTE, visent à garantir la sécurité du réseau électrique et à prévenir les risques liés aux chutes de branches ou d'arbres. Cet entretien est encadré par le Code de l'énergie afin d'assurer le bon fonctionnement des installations électriques.

▶VOIRIE : TRAVAUX DE FINALISATION ET SÉCURISATION

Des travaux de voirie ont été réalisés fin mai rue Jacques-Prévert, devant la MARPA, avec la pose de la couche définitive afin de finaliser le revêtement de la chaussée.
Durant l'été, un plateau surélevé sera également aménagé à l'intersection du chemin des Flèches et de la rue des Lauriers. Cet équipement vise à renforcer la sécurité et à réduire la vitesse des véhicules dans ce secteur.

▶SAINT-DENIS-LÈS-BOURG CANDIDATE À UNE TROISIÈME FLEUR

Le 10 juin, la commune a accueilli la délégation régionale du label Villes et Villages Fleuris dans le cadre de sa candidature à l'obtention d'une troisième fleur. Le jury a évalué près de 60 critères portant notamment sur la qualité du cadre de vie, les aménagements paysagers, l'environnement et le bien-être des habitants, au-delà du seul fleurissement. Les résultats seront connus à l'automne. Cette visite vient saluer le travail mené par la commune et les équipes mobilisées tout au long de l'année.

CADRE DE VIE

PRÉSERVONS NOTRE CADRE DE VIE : RESPECTONS LES RÈGLES !

▶ BRUIT : ATTENTION AUX HORAIRES

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des matériels et outils bruyants ne sont autorisés que :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

▶ DÉJECTIONS CANINES ET DIVAGATION

Les chiens ont des besoins naturels et c'est aux maîtres de veiller à ce que la chaussée et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines.
Pour cela il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections.

Rappel
Les chiens doivent être tenus en laisse dans les lieux publics.
Il est interdit de laisser divaguer son chien (considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance de son maître).

▶ TAILLE DES HAIES

L'entretien des haies en limite du domaine public incombe aux propriétaires. Lorsqu'elles empiètent sur les trottoirs ou la voirie, elles peuvent réduire la visibilité et engager leur responsabilité en cas d'accident. La police municipale est habilitée à verbaliser en cas d'infraction. Les règlements de lotissement ou, à défaut, le Code civil fixent ces obligations. Des règles de distance de plantation s'appliquent également, ainsi que des hauteurs à respecter aux intersections pour garantir la sécurité de tous.

▶ DÉCHETS

Déchets verts

Le brûlage des déchets verts est totalement interdit quelle que soit la période de l'année.
Désormais, Grand Bourg Agglomération n'accepte plus l'herbe issue de la tonte des pelouses dans ses déchèteries. Cette herbe n'est pas un déchet, mais une ressource. Composée à 80 % d'eau, elle se dégrade rapidement et peut rendre de nombreux services pour contribuer à un cadre de vie plus vert. Les alternatives sont : le mulshing, le paillage, le compostage…

Encombrants

Grand Bourg Agglomération organise 2 ramassages par an pour les particuliers.
Sur inscription au Service déchets de l'Agglo.
Numéro vert gratuit : 0800 86 10 96 ou par e-mail : infodechets@grandbourg.fr
Prochain ramassage : 23 octobre 2026

VIE LOCALE

RETOUR EN IMAGES

▶ Bressiflette

245 bressiflettes ont été vendues cette année, dont 6 offertes lors du loto. Préparées la veille intégralement à la main par les membres du Comité de fleurissement, elles ont été proposées à la vente dès le lendemain.

▶ Concours de cartes & loto du Club Amitié Rencontre

Les concours organisés par le club continuent de rassembler largement ! Avec 90 doublettes à la coinche et 96 à la vache, toutes les générations se retrouvent autour des jeux, avec un loto particulièrement bien doté (dons des commerçants de la commune). Lors du loto et de la belote des adhérents, organisés fin mars, les 98 ans du doyen du club, René Curt, fidèle joueur, ont également été célébrés.

▶ Salon des vins

Le salon des vins a une nouvelle fois connu un beau succès grâce à la fidélité des visiteurs et des vignerons présents. Organisé par l'Association Œnologique Dionysienne et les Amis de la Veyle, ce rendez-vous incontournable est devenu, au fil des ans, la rencontre des amateurs de bons crus, des curieux et des familles.

▶ Tournoi de flèchettes

Le tournoi de fléchettes des Crampo'nez, le 31 janvier 2026, a réuni plus de 220 participants dans une ambiance conviviale, rythmée par les matchs et le groupe "The Baggs".

▶ Championnat Roc'Altitude

Dimanche 15 mars, le gymnase de Saint-Denis-lès-Bourg a accueilli la 4e étape de la Coupe de l'Ain d'escalade. Organisée par le club depuis 24 ans, cette compétition a réuni 192 grimpeurs représentant 12 clubs, dans une ambiance sportive et chaleureuse.

▶ La Grande Lessive

Dans le cadre de l'opération nationale La Grande Lessive®, le Pôle Pyramide a participé, le 19 mars, à la 39e édition autour du thème « Le Jeu du Je-nous© ». Cette installation artistique éphémère, présentée devant la salle des fêtes et sur le bâtiment du centre social, a invité le public à la curiosité, à la réflexion et à la participation autour d'un projet créatif collectif.

▶ Pôl'art

La compagnie Pôl'Arts a rencontré un beau succès lors des deux représentations de la pièce « À quelle heure on ment ? » à la salle des fêtes. Le public a répondu présent pour partager ce moment de théâtre et de convivialité, placé sous le signe de l'humour et de la détente en ce premier week-end de printemps.

▶ Vide-dressing du Pôle

Quand le seconde main est tendance ! Grâce au Pôle, les visiteurs ont pu découvrir de belles pièces et dénicher des pépites de qualité, à prix mini !

▶Tournoi de pétanque OSD

Belle affluence lors du tournoi de pétanque annuel en semi-nocturne de l'OSD, qui a réuni 38 doublettes, dans la joie et la bonne humeur.

▶Centenaire

Madame Masson a célébré son centième anniversaire le 8 mars, entourée de Mahe et Augustine, représentants des CME & CMJ, lors d'un moment chaleureux.

▶Loto du Sou des Écoles

Le Sou des Écoles a organisé son loto réunissant environ 280 participants. Une soirée conviviale qui permet de financer sorties scolaires et projets éducatifs pour les élèves.

▶Carnaval du Sou des Écoles

Le carnaval du 21 mars, organisé par le Sou des Écoles avec le Pôle Pyramide et Terre en Couleurs, a rassemblé habitants et associations dans une ambiance festive. Accompagnés par une batucada et les majorettes de l'ACS, les deux cortèges se sont retrouvés au Pré Joli.

▶Festival de la bière

Le festival de la bière organisé par le Comité des fêtes a rassemblé environ 380 visiteurs dans une belle ambiance. Les participants ont pu profiter des dégustations proposées ainsi que des animations musicales, avec Banda Mas Bonita et Little Paul & The Dudes tout au long de la journée et de la soirée. Ce rendez-vous traditionnel confirme une nouvelle fois son succès auprès du public.

▶Salon du bien-être

Crédit photo : Jean-Paul Thouny

Le salon Bien-être, organisé par l'association Ain Nature & Santé, a ouvert sa dernière édition dans une atmosphère riche en émotions. Une remise de dons à trois associations a marqué l'après-midi, en présence des fondateurs et exposants engagés.

▶ Marché européen

Le 22 mai, nos amis allemands et italiens ont participé au marché européen organisé par le comité de jumelage de Schutterwald. Les visiteurs fidèles et les gourmands ont pu découvrir et déguster de nombreuses spécialités de nos voisins espagnols ou encore italiens, dans l'esprit d'échange et de partage porté par le jumelage.

▶ Vide-grenier de la MARPA

Les chineurs ont répondu présents ! Comme chaque année, cet incontournable des agendas de vide-grenier a attiré exposants et acheteurs, le soleil en prime ! Les bénéfices de cette manifestation permettront de financer davantage d'activités et d'animations pour les résidents.

▶ Conscrits

Le week-end de célébration des conscrits a rassemblé de nombreux participants autour des traditions des classes en 1 et 6. Malgré une météo capricieuse et un défilé sous la pluie, la bonne humeur est restée de mise avec vin d'honneur, banquet, animations et soirée dansante, portée par les classards et les bénévoles mobilisés.

▶ Vente de têtes de veau

Le Comité des fêtes a rencontré un beau succès lors de sa vente de tête de veau avec 220 parts vendues. Les amateurs ont su apprécier !

▶Commémoration du 19 mars 1962

Élus, anciens combattants et jeunes de CME & CMJ ont commémoré le cessez-le-feu en Algérie afin de rend hommage aux victimes du conflit algérien et souligner l'importance de la mémoire collective.

▶Concert Vives Voix

La chorale Vives Voix, dirigée par Blaise La Rocca, a présenté son spectacle « L'Hymne au Printemps » à la salle des fêtes, mêlant chœur, orchestre et danse.

▶Commémoration du 8 mai 1945

La cérémonie de commémoration du 8 mai s'est tenue en hommage aux combattants et victimes de la Seconde Guerre mondiale. Sapeurs-pompiers du CIS Seillon, JSP, jeunes du CME et du CMJ, élus et associations d'anciens combattants ont participé au défilé, au dépôt de gerbes et à la minute de silence.

▶50 ans de l'ACS

Olympiades, gala sportif et théâtre ont su ravir un public nombreux venu célébrer les 50 ans de l'ACS.

▶5 ans du Marché Les Herbes folles

Le marché bio Les Herbes Folles a célébré cette année son 5e anniversaire. Le 12 juin, producteurs et visiteurs se sont retrouvés autour de dégustations, d'animations musicales et de temps d'échange. Un bel événement pour remercier les habitants de leur fidélité et de leur soutien à une alimentation bio et locale.

▶Vente de tartes & de plants

Le marché aux plants et la vente de tartes du Comité de fleurissement, organisé à l'abri en raison de la pluie, a malgré tout attiré de nombreux visiteurs.

AGENDA DES ANIMATIONS

▶ **Gratuites, à la médiathèque**

EXPOS

- **Juillet** : exposition jeunesse autour de *Cornebidouille* (animation spéciale samedi 4 juillet)
- **Août** : Exposition des œuvres d'Odile Monneret (adhérente médiathèque)

RACONTINES DE L'ÉTÉ – dès 3 ans

- **Tous les vendredis de l'été** à 17 h, au kiosque (face à la MARPA)

ESCAPE GAME (familles – sur inscription)

- **Juillet** : univers *Cornebidouille* – dès 6 ans 1er juillet (16 h 30), 7 juillet (17 h), 29 juillet (10 h 30)
- **Août** : *Les Mémoires de la forêt* (roman) – dès 6 ans – 5 août (10 h), 11 août (17 h), 19 août (10 h), 26 août (17 h)

ATELIERS CRÉATIFS « Quilling » avec Odile (sur inscription – dès 8 ans)

- **Juillet** : les 21 et 28 à 10 h
- **Août** : les 11 et 13 à 10 h

APREM' JEUX VIDÉO EN FAMILLE (sur incription – dès 6 ans)

- **Juillet** : le 21 à 14 h
- **Août** : le 18 à 14 h

Cultivons les talents Saint-Denis-lès-Bourg | Médiathèque L'Odyssée

WANTED !

La médiathèque recherche ses prochaines œuvres à exposer :

- **En septembre**, **le thème du rire** sera à l'honneur avec des propositions autour de la photographie, de la peinture, de la sculpture…
- **En octobre**, **place au polar et à l'enquête** pour venir « refroidir » l'ambiance de la médiathèque : toute œuvre évoquant cet univers sera la bienvenue (collage, peinture, illustration, etc.).

▶ **Renseignements et inscriptions**

- **Médiathèque L'Odyssée : 04 74 24 45 43**
- **Mail : mediatheque@stdenislesbourg.fr**
- **Site : www.stdenislesbourg.fr**
- **Page Facebook Mairie**
- **CityAll**

COUPS DE CŒUR

DVD

L'AFFAIRE LAURA STERN

Laura, pharmacienne et mère de famille, crée *Femmes Debout* pour aider les victimes de violences. Après le meurtre d'une membre, traumatisée et révoltée, elle décide d'agir autrement.

Une mini-série en 6 épisodes qu'on regarde d'une traite ! Le jeu de Valérie Bonneton dans le rôle de Laura est d'une grande intensité.

BD

CES LIGNES QUI TRACENT MON CORPS, de Mansoureh Kamari

L'auteure raconte son enfance et son adolescence sous le joug masculin : peur constante, interdictions, impuissance et destin imposé. Mais elle a fui l'Iran et s'est libérée de cette oppression.

Cet album est aussi l'histoire d'une métamorphose, celle d'une femme recouvrant sa liberté !

BD

BOBIGNY 1972 de Marie Bardiaux-Vaiente

En 1972, Marie-Claire Chevalier, enceinte après un viol, est poursuivie pour avortement clandestin, alors encore lourdement puni. Défendue par Gisèle Halimi, son histoire devient un procès historique et un puissant électrochoc.

Un édifiant plaidoyer pour la liberté et l'émancipation, à lire absolument !

AGENDA DE L'ÉTÉ

▶LES FESTIV'ÉTÉS DE SAINT-DENIS

Juillet

- 8 au 12 : #Summer, Pôle Pyramide, Pré de la Cure
- 17 au 19 : Partir en livre, Médiathèque
- 17 au 19 : Vogue, Comité des Fêtes, Salle des Fêtes
- 19 : Course cycliste, SDCyclisme, Centre-village
- 20 : Challenge Boule Joyeuse, Clos Marchand
- 28 : Passage du Tour de l'Ain, avenue de Trévoux jusqu'à l'avenue du Mail
- 28 : Collecte de sang, Salle des Fêtes

Août

- 19 : Ciné Plein Air, Pré Joli (annulé si météo défavorable)
- 20 : Collecte de sang, Salle des Fêtes
- 28 : Concours de pétanque, OSD, Stade

Septembre

- 5 : Forum des Associations, Pôle Pyramide & Salle des Fêtes
- 6 : Color Run, Cramp'O Nez (rugby à 5), Salle des Fêtes et extérieurs
- 19 : Marche Gourmande, Amicale des Donneurs de Sang, Buellas

Octobre

- 1 au 16 : Ateliers et animations autour de la Fête de la science, Médiathèque
- 3 : Cérémonie des nouveaux habitants
- 9 : Cinéma « Mois du polar », Médiathèque & Salle des Fêtes
- 10 : Concours de belote à la coinche, Club Amitié Rencontre, Salle des Fêtes

Suivez chaque jour l'actualité de la commune sur :

> ZOOM SUR <

▶ AU FIL DES TRANSFOS AU FIL DE L'ANNÉE

Depuis 2021, dix transformateurs électriques ont été métamorphosés en œuvres d'art urbain dans différents quartiers de la commune, en concertation avec les riverains. L'opération « Au fil des transfos » invite habitants et visiteurs à découvrir Saint-Denis-lès-Bourg autrement, à travers une balade libre, gratuite et accessible toute l'année.

De site en site, chacun peut déambuler à son rythme et profiter de cette exposition permanente en extérieur.

Une exposition est également visible au Vallon de la Viole. Cette démarche culturelle originale mêle art, patrimoine local et participation des habitants.

Les commissions Vie locale et Culture & Sport travaillent actuellement à la poursuite du projet, notamment sur les possibilités de financement.

L'objectif est de continuer à embellir la commune avec la création d'un à deux nouveaux transfos peints chaque année, toujours en associant les riverains aux futurs projets.

Cartographie, histoire et détails sur le site internet de la commune (Projets du mandat > Projet culturel)